Substances et préparations dangereuses: substances cancérogènes (14ème modif. directive 76/769/CEE)

1992/0414(COD) - 26/10/1994 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Sur proposition de la commission ENVI le PE a approuvé la position commune sans y apporter des amendments. Le Conseil est invité à arrêter définitivement l'acte, conformement à sa position commune dans les meilleurs délais.